

## **CAPITAL : Lettre ouverte solennelle des fidèles aux quatre évêques de la FSSPX**

[http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel\\_aux\\_quatre\\_eveques\\_de\\_la\\_FSSPX.pdf](http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_eveques_de_la_FSSPX.pdf)

**Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?**

**Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?**

**Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?**

**Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?**

**Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de *Pontificalis Romani* INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?**

**A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?**

**Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?**

**Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?**

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.  
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

jeudi 8 mai 2008

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

## **Le nouveau rite de l'exorcisme de 2001 est « absolument inefficace »**



**IMPORTANT - Témoignage stupéfiant et fracassant de l'exorciste de Rome Don Amorth dans une interview à « Trente jours » : « La fumée de Satan entre partout. Partout !**

**On nous a peut-être exclus de l'audience du Pape parce qu'on avait peur que tant d'exorcistes ne réussissent à chasser les légions de démons qui se sont installées au Vatican. »**

Ratzinger est complice de cette annulation du rite traditionnel de l'exorcisme. Le nouveau rite a été instauré pour protéger Satan, peut-on déduire des propos de Don Amorth.

**UN PARALLELISME EVIDENT ENTRE LA SUPPRESSION DU RITE TRADITIONNEL DE CONSECRATION EPISCOPALE ET LA SUPPRESSION DU RITE TRADITIONNEL DE L'EXORCISME**

Vous allez être stupéfié par ces déclarations accablantes de **Don Amorth**.

L'exorciste officiel de Rome démontre la volonté du Vatican de protéger le démon par l'instauration d'un rite d'exorcisme **délibérément conçu pour être inefficace**.

Le parallèle peut être fait entre la création de ce rite d'exorcisme et la création du nouveau rite de consécration épiscopale du 18 juin 1968 (*Pontificalis Romani*).

**Dans les deux cas, ces nouveaux rites conciliaires sont inefficaces et impropres à produire leur finalité.**

- Dans le cas du « *faux* » exorcisme conciliaire, **ce nouveau rite conciliaire ne chasse pas les démons.**
- Dans le cas de la « *fausse* » consécration épiscopale conciliaire, ce nouveau rite conciliaire ne confère pas la **Plénitude** du Sacerdoce sacrificiel catholique avec les pouvoirs sacramentels propres à l'évêque catholique, en particulier **ce nouveau rite conciliaire ne confère nullement le pouvoir sacramentel épiscopal de transmettre le Sacerdoce sacrificiel catholique**<sup>1</sup>.
  1. Dans le cas du « *faux* » exorcisme conciliaire, son inefficacité est visible, car les possédés ne sont pas délivrés.
  2. Dans le cas de la « *fausse* » consécration épiscopale conciliaire, l'effet n'est pas directement visible, car le caractère épiscopal, ni la non-transmission du Sacerdoce sacrificiel catholique ne sont pas choses visibles ni mesurables.

Mais dans les deux cas, les effets sont les mêmes : « *absolument nuls et totalement vains* » selon la conclusion de la Bulle infaillible *Apostolicae Curae* (1896) du Pape Léon XIII, à propos de la nullité des ordres anglicans.

Et dans les deux cas, ces innovations procèdent de la volonté de la secte rosicrucienne maçonnique – qui depuis longtemps contrôle étroitement la secte anglicane britannique – infiltrée aujourd'hui dans l'Église Catholique, et qui en a pris le contrôle des biens, de détruire le Corps mystique du Christ, en détruisant surtout **tout spécialement le caractère sacrificiel du véritable sacerdoce catholique, et en interrompant d'abord sa transmission sacramentelle valide.**

#### UN NOUVEAU RITUEL D'EXORCISME CONÇU POUR ETRE INEFFICACE CONTRE SATAN

Le nouveau rituel empêche l'exorciste de chasser le démon, et tout particulièrement il interdit d'être pratiqué dans 90% des cas (les cas de maléfices), ni d'être entrepris s'il n'y a pas **certitude absolue** de présence du démon (contrairement au catéchisme catholique), alors que cette **certitude absolue n'est précisément acquise que par l'administration même du rite de l'exorcisme.**

*« Et nous, exorcistes (...) sur de nombreux points, nous n'étions pas d'accord avec le nouveau Rituel (...) le texte de base en latin est resté le même dans cette traduction revue. **Ce Rituel tant attendu s'est transformé en farce. Une incroyable entrave qui risque de nous empêcher d'agir contre le démon** »*

*« Au point 15 (...) Le maléfice est le mal que l'on cause à une personne en recourant au diable (...) les mauvais sorts, les malédictions, le mauvais œil, le vaudou, le macumba (...) **Le nouveau Rituel déclare (...) catégoriquement, qu'il est absolument interdit de faire des exorcismes dans ces cas-là. Absurde. Les maléfices sont (...) au moins 90% des cas. C'est comme dire aux exorcistes de ne plus pratiquer l'exorcisme.** »*

*« Le point 16, ensuite, déclare solennellement qu'il ne faut pas faire d'exorcisme si l'on n'a pas la certitude de la présence du diable. C'est un chef-d'œuvre d'incompétence : **la certitude que le démon est présent chez quelqu'un, on ne peut l'avoir qu'en faisant l'exorcisme.** D'ailleurs, les rédacteurs du Rituel ne se sont pas aperçus qu'ils contredisaient, sur ces deux points, le *Catéchisme de l'Église Catholique.* »*

Ce rite est tellement opposé à sa finalité prétendue, qu'il **semble provenir d'incompétents ou d'ignorants**, selon l'exorciste de Rome.

Nous émettons une autre hypothèse : ce rite est délibérément rendu inefficace afin de protéger l'action du diable dans le monde.

<sup>1</sup> Cf : [www.rore-sanctifica.org](http://www.rore-sanctifica.org)

**Don Amorth démontre que le rite a été conçu en tenant **délibérément** éloignées toutes les personnes qui avaient une compétence en matière d'exorcisme.**

« Les déclarations contenues dans le nouveau Rituel sont **très graves et très néfastes**. Elles sont le fruit de l'ignorance et de l'inexpérience ».

« Je peux affirmer avec certitude qu'aucun des membres de ces commissions n'a jamais fait d'exorcisme ».

« A l'improviste, le 4 juin 1990, est sorti le Rituel ad interim, c'est-à-dire à l'essai. Cela a été une vraie surprise pour nous, qui n'avions pas été consultés auparavant »

« Nous demandions, entre autres, que soient retouchées les prières **pour qu'y soient introduites des invocations à la Vierge, lesquelles étaient totalement absentes**, et que le nombre des prières spécifiques d'exorcisme soit augmenté. Mais on ne nous avait laissé aucune possibilité d'apporter notre contribution quelle qu'elle fût. »

« J'ai réuni dix-huit exorcistes que j'avais choisis parmi les plus experts de la planète. Nous avons examiné le texte avec une grande attention. Nous l'avons utilisé. »

### **RATZINGER EST COMPLICE DE CETTE PROTECTION ACCORDEE A SATAN**

L'évêque apostat Wojtyla-Jean-Paul II et le « cardinal » abbé apostat Ratzinger (aujourd'hui Benoît XVI) ont été dûment informés de cette situation ahurissante de mépris envers les exorcistes catholiques lors de la rédaction du nouveau rite conciliaire, **mais ils se sont bien gardés de ne rien faire** pour intervenir ni modifier en quelque manière cette rédaction perverse.



*L'abbé apostat Joseph Ratzinger dans la salle Paul VI au Vatican*

**L'abbé apostat Joseph Ratzinger a donc, en pleine connaissance de cause, été le complice de cette annulation du rite de l'exorcisme au sein de l'église conciliaire.**

« Lorsque nous nous sommes mis à examiner la partie pratique, qui demande une connaissance spécifique du sujet, l'inexpérience totale des rédacteurs est apparue en pleine lumière. Nous avons fait de nombreuses observations, article par article, et nous les avons fait parvenir à toutes les parties intéressées : Congrégation pour le culte divin, Congrégation pour la doctrine de la foi, Conférences épiscopales. Un exemplaire a été remis directement au Pape. »

**Don Amorth a été confronté au mépris et à la calomnie de la part des autorités du Vatican qui ont supervisé la suppression du rite traditionnel de l'exorcisme catholique et imposé la création du nouveau rite conciliaire inefficace.**

« Comment vos observations ont-elles été accueillies ? **Don Amorth : Accueil très mauvais, efficacité nulle (...) nous nous sommes trouvés devant un mur de refus et de mépris »**

« Le secrétaire de la Congrégation pour le culte divin a fait une relation à la commission cardinalice dans laquelle il a dit que ses interlocuteurs, c'étaient les évêques et non les prêtres et les exorcistes ».

« Et il a ajouté textuellement (...) « qu'un groupe d'exorcistes et de « démonologues », ceux qui par la suite se sont constitués en Association internationale, orchestrait une campagne contre le rite. » **Une accusation indécente : nous n'avons jamais orchestré aucune campagne ! »**

**Pour Don Amorth, l'intention des faiseurs du nouveau rite conciliaire était de protéger l'action de Satan dans le monde en rendant inefficace les prières de l'exorcisme.**

Wojtyla-Jean-Paul II a répudié 150 exorcistes officiels venus à Rome de toute la planète en refusant de les recevoir, malgré leur inscription préalable.

« Cela veut donc dire que, pour vous, le nouveau Rituel est inutilisable dans la lutte contre le démon ? Don Amorth : Oui. Ils voulaient nous donner une arme émoussée. **Les prières efficaces, des prières qui avaient douze siècles d'existence, ont été supprimées et ont été remplacées par de nouvelles prières, inefficaces.** »

« Nous avons organisé un congrès international d'exorcistes, près de Rome. Nous avons demandé à être reçus par le Pape (...) Mais la veille de l'audience, Mgr de Nicolo nous a dit (...) de ne pas nous présenter à l'audience, que nous n'étions pas admis. Incroyable ! **150 exorcistes venant des 5 continents, des prêtres parfaitement nommés par leurs évêques conformément aux règles du droit canon qui exigent des prêtres de prière, de science et de bonne réputation - et donc un peu la crème du clergé - qui demandent à participer à une audience publique du Pape et qui sont mis à la porte ! »**

**DEPUIS TROIS SIECLES, L'EGLISE CATHOLIQUE A DELAISSE LA LUTTE CONTRE LE DEMON**

L'Eglise catholique a délaissé depuis trois siècles le ministère de l'exorcisme, ce qui explique l'extraordinaire ignorance des clercs face à l'ennemi et la réussite du complot contre l'Eglise depuis la Révolution française.

Ne rencontrant plus les défenses que les exorcismes établissaient autour de l'Eglise, le démon a pu, plus facilement, faire rentrer des loups dans la bergerie et placer ses suppôts dans des postes déterminants de la hiérarchie de l'Eglise, préparant ainsi le terrain pour Vatican II.

De façon très curieuse, les Orthodoxes se sont mieux protégés contre l'action du démon.

Cette baisse de la garde de l'Eglise explique la réussite du complot Rose+Croix-Anglican pour détruire le Sacerdoce sacrificiel catholique, et l'aveuglement persistant sur cette question des meilleurs parmi les membres du clergé catholique.

« Vous vous battez contre le démon tous les jours. **Quel est le plus grand succès de Satan ? Don Amorth : Réussir à faire croire qu'il n'existe pas.** Et il y a presque réussi (...) Depuis trois siècles, l'Eglise latine - au contraire de l'Eglise orthodoxe et de différentes confessions protestantes - a presque entièrement abandonné le ministère de l'exorcisme. **Comme le clergé ne pratique plus les exorcismes, comme il ne les étudie plus et ne les a jamais vus, il n'y croit plus. Et il ne croit plus non plus au diable.** »

« **Il y a des pays dans lesquels il n'y a pas un seul exorciste, comme, par exemple, l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne, le Portugal. Une carence terrifiante** ».

**LA FSSPX SE REFUSE A NOMMER UN EXORCISTE ET A ENTREPRENDRE UNE LUTTE EFFICACE CONTRE SATAN**

L'évêque a le pouvoir de nommer un exorciste.

**Pourquoi donc, aucun des évêques de la FSSPX n'a nommé d'exorciste ?**

**Pourquoi donc cette extraordinaire absence des quatre évêques de la FSSPX sur le terrain de la lutte contre Satan ?**

Nous ne pouvons que constater que cette démission incompréhensible pour des évêques catholiques coïncide avec une absence complètement naïve et dangereuse du sens de l'ennemi et des complots contre l'Eglise au sein de la FSSPX.

La FSSPX s'est refusée à nommer un seul exorciste, et dans le même temps, l'abbé Grégoire Celier, l'Initiateur<sup>2</sup> des jeunes au '*dieu mortel*' de l'apostasie, le nouveau '*théologien*<sup>3</sup> *hygiéniste*' IUT Bac+2<sup>4</sup> de la FSSPX, amateur spécialiste du rockeur sataniste drogué Jim Morrison<sup>5</sup>, le propagandiste « officiel »<sup>6</sup> du ralliement de la FSSPX à Ratzinger, est couvert obstinément par l'autorité pour propager partout les erreurs proclamant que la gnose n'existe pas et qu'il n'y a aucun complot contre l'Eglise.

Une source nous informe d'ailleurs que l'abbé Celier nierait l'existence des maléfices et réduirait l'action du diable à des phénomènes psychiques auto-suggérés.

C'est ainsi que pour n'avoir pas décidé de lutter contre l'action du démon, par la nomination d'un ou plusieurs exorcistes, Mgr Fellay se retrouve aujourd'hui sous le charme envoûtant de l'hypnose Ratzinguérienne, poursuivant un '*processus de réconciliation*' qui conduit l'œuvre de préservation du Sacerdoce sacrificiel catholique sacramentellement valide de Mgr Lefebvre à l'éclatement et à la ruine rapides.

<sup>2</sup> [http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-12-01-A-00-Celier\\_Dieu\\_Mortel.pdf](http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-12-01-A-00-Celier_Dieu_Mortel.pdf)

<sup>3</sup> Cf. Forum catholique : ( 328673 ) *Discussions doctrinales entre Rome et la FSSPX* par Dominique Bro (2007-10-05 15:33:54) : <http://www.leforumcatholique.org/printFC.php?num=328673>

Cf. message VM du 16 octobre 2007 :

<http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-10-16-B-00-Commission-theologique.pdf>

<sup>4</sup> selon le CV diffusé à l'occasion de la sortie de son livre-interview réalisé avec Olivier Pichon « *Benoît XVI et les traditionalistes* » aux éditions *Entrelacs* (Albin Michel), salon du livre 2007, citation :

- 1976 : obtention d'un baccalauréat scientifique ; entrée à l'Institut universitaire de Technologie de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

- 1977 : découverte de la Tradition catholique à l'occasion de l'événement de Saint-Nicolas du Chardonnet.

- 1978 : obtention d'un Diplôme universitaire de Technologie « *Hygiène et sécurité du travail* » à l'Université de Paris-Nord.

- 1978-1979 : travail dans une entreprise d'usinage d'uranium fournissant l'industrie nucléaire et l'aéronautique.

<sup>5</sup> Cf. message VM du 17 juillet 2007 :

<http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-07-17-A-00-Abbe-Celier-Jim-Morrison.pdf>

<sup>6</sup> [http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-06-15-A-00-Binome\\_Aulagnier\\_Celier.pdf](http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-06-15-A-00-Binome_Aulagnier_Celier.pdf)

<http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-07-28-A-00-Chaussee-n1.pdf>

<http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-07-29-A-00-Chaussee-n2.pdf>

[http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-06-03-B-00-Mgr\\_Williamson\\_lache\\_abbe\\_Celier.pdf](http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-06-03-B-00-Mgr_Williamson_lache_abbe_Celier.pdf)

[http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-06-06-B-00-Avrille\\_bloque\\_face\\_a\\_Celier.pdf](http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-06-06-B-00-Avrille_bloque_face_a_Celier.pdf)

[http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM\\_2007-06-28-A-00-Abbe-Celier\\_censure\\_Mgr\\_Lefebvre.pdf](http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM_2007-06-28-A-00-Abbe-Celier_censure_Mgr_Lefebvre.pdf)

« Est-ce à l'évêque de nommer les exorcistes ? Don Amorth : Oui. Quand un prêtre est nommé évêque, il se trouve face à un article du Code de droit canonique **qui lui donne l'autorité absolue pour nommer des exorcistes**. Le minimum que l'on puisse demander à un évêque, c'est qu'il ait assisté à un exorcisme au moins, vu qu'il a à prendre une décision aussi importante. »

« Expliquez-moi bien : la conséquence est qu'il y a beaucoup d'évêques et de prêtres qui ne seraient pas catholiques ? D. A. : **Disons qu'ils ne croient pas à une vérité évangélique**. Je les accuserais donc éventuellement de propager une hérésie. Mais entendons-nous : quelqu'un est formellement hérétique s'il est accusé de commettre une erreur et s'il persiste dans celle-ci. Mais personne aujourd'hui, en raison de la situation de l'Église, n'accusera jamais un évêque de ne pas croire au diable, aux possessions démoniaques et de ne pas nommer d'exorcistes parce qu'il n'y croit pas. **Je pourrais citer une quantité d'évêques et de cardinaux qui, à peine nommés dans un diocèse, ont retiré à tous les exorcistes la faculté d'exercer.** »

**L'ÉGLISE CONCILIAIRE COLLABORE DESORMAIS DIRECTEMENT A CETTE PROTECTION DE SATAN ET DE SES DEMONS, ELLE N'EST PAS DU CAMP DE DIEU**

**Pour Don Amorth, Satan a mis la main aux réformes liturgiques de 1968-1969 !**

« Nous qui touchons tous les jours du doigt le monde de l'au-delà, nous savons qu'il a mis la main à beaucoup de réformes liturgiques »

L'exercice pratique du nouveau rite de l'exorcisme démontre son absolue inefficacité.

**Même le baptême dans l'église conciliaire est désormais adultéré et ses exorcismes neutralisés.**

« Nous tous, exorcistes, nous avons essayé les nouvelles prières du nouveau Rituel ad interim et nous nous sommes rendu compte **qu'elles sont absolument inefficaces.** »

« Mais le rite du baptême des enfants a lui aussi été abîmé. **Il a été bouleversé au point qu'en a presque été éliminé l'exorcisme contre Satan, qui a toujours eu une très grande importance pour l'Église, une importance telle qu'on l'appelle l'exorcisme mineur.** »

La volonté de protection du démon par les autorités conciliaires transparait à tous les niveaux.

**Cette protection du diable a été appliquée systématiquement dans les 1200 pages du bénédictionnaire conciliaire.**

« Même détérioration du rite dans le nouveau bénédictionnaire. J'ai lu minutieusement ses 1200 pages. Eh bien ! **Toute référence au fait que le Seigneur doit nous protéger contre Satan, que les anges nous protègent des attaques du démon, a été systématiquement supprimée.** Toutes les prières pour la bénédiction des maisons et des écoles ont été supprimées. Tout devait être béni et protégé, mais aujourd'hui, il n'y a plus de protection contre le démon. **Il n'existe plus de défenses ni de prières contre lui.** »

Le discours de l'église conciliaire théorise le mal, le dé-personnifie, pour faire jusqu'à oublier l'existence de la personne de Satan.

Dans le même temps, **Don Amorth constate le déferlement du satanisme** dans la société actuelle et dans sa jeunesse.

« On parle d'un mal général dont, dans le fond, on ne connaît pas l'origine : au contraire, **le mal contre lequel Notre-Seigneur Jésus nous avait appris à combattre est une personne concrète : c'est Satan.** »

« Vous êtes dans un lieu d'observation privilégié : **avez-vous l'impression que le satanisme se répand ?** D.A. : **Oui. Enormément.** Quand la foi recule, la superstition fait des progrès. En termes bibliques, je peux dire que **l'on abandonne Dieu pour se livrer à l'occultisme.** Le terrible recul de la foi dans toute l'Europe catholique fait que les gens se jettent dans les bras des magiciens et des cartomanciens, et que **les sectes sataniques prospèrent. Le culte du démon fait l'objet d'une grande publicité auprès des masses entières, à travers le rock satanique** [NDLR : qui serait tant apprécié par l'abbé Grégoire Celier], de personnages comme Marilyn Manson. **On s'attaque aussi aux enfants : il y a des journaux et des bandes dessinées qui enseignent la magie et le satanisme.** Les séances de spiritisme dans lesquelles on évoque les morts pour qu'ils répondent à certaines questions sont très répandues. »

« **Et cela fonctionne ?** D.A. : **Il n'y a pas de différence entre magie blanche et magie noire.** Quand la magie fonctionne, c'est toujours l'œuvre du démon. Toutes les formes d'occultisme, comme ce grand recours aux religions d'Orient, avec leurs suggestions ésotériques, sont des portes ouvertes au démon. Et le diable entre tout de suite. »

La « bénédiction » du faux pape l'évêque apostat Wojtyla-Jean-Paul II aurait-elle aggravé la possession d'une jeune fille **qui, depuis cette rencontre, est devenu un cas insoluble.**

Ne faudrait-il pas qu'un évêque de la FSSPX prononce lui-même l'exorcisme traditionnel pour libérer cette jeune fille de cette possession et de ses tortures ?

« **Quel est le cas le plus difficile que vous avez rencontré ?** D.A. : Je l'ai en « traitement » en ce moment, et cela depuis deux ans. **C'est la jeune fille qui a été bénie – il ne s'agit pas d'un véritable exorcisme – par le Pape en octobre, au Vatican, et dont le cas a fait grand bruit dans la presse.** Elle est frappée vingt-quatre heures sur vingt-quatre et en proie à des tortures indicibles. Les médecins et les psychiatres n'y comprennent rien. **Elle est tout à fait lucide et très intelligente. Un cas vraiment douloureux.** »

## LA PRISE DU POUVOIR DE SATAN PAR LES INITIATIONS DANS LES LOGES

« **Concupiscence, succès et pouvoir** » sont les trois artifices principaux du démon pour séduire les hommes.

Ces trois armes s'exercent aussi à l'égard des clercs qui rentrent en loge et qui se mettent, **la bouche pleine de charité**, à servir Satan.

« **Comment s'y prend le démon pour séduire l'homme ?** D.A. : **Il a une stratégie monotone.** Je le lui ai dit et il le reconnaît... Il fait croire que l'enfer n'existe pas, que le péché n'existe pas et qu'il n'est qu'une expérience de plus à faire. **Concupiscence, succès et pouvoir** sont les trois grandes passions sur lesquelles s'appuie Satan. »

**En demandant l'initiation, notamment par le 18° degré du « Chevalier illuminé » Rose+Croix et par des pratiques occultistes, les clercs dévoyés se mettent volontairement sous l'emprise du démon.**

**C'est aujourd'hui le cas dans le pseudo-« clergé » de la secte conciliaire.**

**Qu'en est-il réellement aujourd'hui au sein de la FSSPX ?**

Il est possible de se poser cette question après les nombreuses révélations publique **factuelles et vérifiables** du site Virgo Maria.

« **Comment devient-on victime du démon ?** D.A. : **On peut être soumis aux attaques du démon dans quatre cas. Ou parce que cela constitue un bien pour la personne et c'est le cas de beaucoup de saints, ou en raison de la persistance irréversible dans le péché, ou parce que l'on est victime d'un maléfice lancé à travers le démon, ou lorsqu'on se livre à des pratiques d'occultisme.** »

« *Durant l'exorcisme de personnes possédées, quel type de phénomènes se produit-il ? D.A. : Je me rappelle un paysan analphabète, qui, pendant l'exorcisme, me parlait seulement en anglais et j'avais besoin d'un interprète. Il y a des gens qui manifestent une force surhumaine, d'autres qui se soulèvent complètement de terre et que l'on n'arrive pas, même à plusieurs, à maintenir assis sur leur fauteuil. Mais c'est seulement le contexte dans lequel ces phénomènes se produisent qui nous fait parler de présence démoniaque. »*

## LES AUTORITES CONCILIAIRES ONT PEUR DES EXORCISTES

**Pour Don Amorth, les nouvelles autorités conciliaires, redoutent les exorcismes** qui pourraient révéler leur véritable nature et leur maître Satan, et nuire ainsi à leur projet de destruction de l'Eglise.

« *Il ne vous arrive jamais d'avoir peur du démon ? D.A. : Moi peur de cette bête ? C'est lui qui doit avoir peur de moi ; moi, j'agis au nom du Seigneur du monde. Et lui, il n'est que le singe de Dieu. »*

« *Père Amorth, le satanisme se répand de plus en plus. Le nouveau Rituel empêche, en pratique, de faire des exorcismes. On empêche les exorcistes de participer à une audience du Pape place Saint-Pierre. Dites-moi franchement : que se passe-t-il ? D.A. : La fumée de Satan entre partout. Partout ! On nous a peut-être exclus de l'audience du Pape parce qu'on avait peur que tant d'exorcistes réussissent à chasser les légions de démons qui se sont installées au Vatican. Vous plaisantez, n'est-ce pas ? D.A. : Cela peut sembler une plaisanterie, mais je ne crois pas que cela en soit une. »*

Il y aurait encore beaucoup à dire sur ces déclarations stupéfiantes de l'exorciste officiel de Rome qui sont autant d'actes d'accusation contre l'église conciliaire qui n'est pas l'Eglise catholique, mais une secte d'« *antichrists* » (selon le terme même choisi par Mgr. Lefebvre) **qui a investi la Sainte Eglise Catholique, une secte de « loups » qui se sont travestis avec la peau de l'« Agneau de Dieu » pour mieux la détruire de l'intérieur.**

L'Eglise catholique pourrait-elle être la Mère d'une telle protection donnée au démon ?  
Evidemment non.

Désormais il devient de plus en plus clair, que la Secte de l'abbé apostat Ratzinger, cette « *Bête de la Terre* » prophétisée par Saint Jean dans l'Apocalypse et commentée par Beato de Lebana au IX<sup>e</sup> siècle, éclipse aujourd'hui la véritable Eglise catholique, accomplissant ainsi, après 122 ans, la Prophétie précise de Notre-Dame à La Salette, le 19 septembre 1846.

Continuons le bon combat

La rédaction de Virgo-Maria

© 2008 virgo-maria.org

---

## TEXTE INTEGRAL DE L'INTERVIEW DE DON AMORTH

<http://saintmichelarchange.free.fr/trentejours.htm>

# « La fumée de Satan dans la maison du Seigneur »

Stéfano Maria Paci  
(30 jours - juin 2001 - Extraits)

« ... Le 15 mai , la traduction italienne du nouveau Rituel des exorcismes a été approuvée par le CEI. Ce rituel n'attend plus pour entrer en usage que le placet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements. Une nouvelle arme dont se munit l'Eglise pour combattre l'ennemi ? Pour chasser, si cela n'a pas encore été fait, cette fumée qui est entrée dans le temple du Seigneur ? Allons donc ! Ecoutons ce que raconte le Père Amorth. Vous découvrirez que la guerre, en cours depuis des millénaires, fait rage plus que jamais. Que la bataille s'est déplacée et qu'elle se livre désormais surtout à l'intérieur de la maison du Seigneur. Et cette fumée... cette fumée... eh bien ! elle se répand dans des pièces insoupçonnées. »

### **Père Amorth, la traduction italienne du nouveau Rituel pour les exorcistes est finalement prête.**

Gabriele Amorth : Oui, elle est prête. L'année dernière, le CEI n'avait pas voulu l'approuver parce qu'il contenait des erreurs dans la traduction du latin à l'italien. Et nous, exorcistes, qui devrions l'utiliser, nous en avons profité pour signaler que, sur de nombreux points, nous n'étions pas d'accord avec le nouveau Rituel. Mais le texte de base en latin est resté le même dans cette traduction revue. Ce Rituel tant attendu s'est transformé en farce. Une incroyable entrave qui risque de nous empêcher d'agir contre le démon.

### **C'est une lourde accusation. A quoi pensez-vous ?**

Don Amorth : Je ne vous donnerai que deux exemples. Des exemples spectaculaires. Au point 15, on parle de maléfices et de la façon de se comporter quand on a affaire à eux. Le maléfice est le mal que l'on cause à une personne en recourant au diable. Il peut être accompli sous plusieurs formes comme les mauvais sorts, les malédictions, le mauvais œil, le vaudou, le macumba. Le Rituel romain expliquait comment il fallait l'affronter. Le nouveau Rituel déclare, au contraire, catégoriquement, qu'il est absolument interdit de faire des exorcismes dans ces cas-là. Absurde. Les maléfices sont de loin les causes les plus fréquentes des possessions et des maux procurés par le démon : au moins 90% des cas. C'est comme dire aux exorcistes de ne plus pratiquer l'exorcisme. Le point 16, ensuite, déclare solennellement qu'il ne faut pas faire d'exorcisme si l'on n'a pas la certitude de la présence du diable. C'est un chef-d'œuvre d'incompétence : la certitude que le démon est présent chez quelqu'un, on ne peut l'avoir qu'en faisant l'exorcisme. D'ailleurs, les rédacteurs du Rituel ne se sont pas aperçus qu'ils contredisaient, sur ces deux points, le *Catéchisme de l'Eglise Catholique*. Celui-ci indique en effet qu'il faut pratiquer l'exorcisme dans les cas de possession diabolique et dans ceux des maux causés par le démon. Et il recommande aussi de le faire sur les personnes comme sur les choses. Et dans les choses, il n'y a jamais la présence du démon, il y a seulement son influence.

Les déclarations contenues dans le nouveau Rituel sont très graves et très néfastes. Elles sont le fruit de l'ignorance et de l'inexpérience.

### **Mais ce nouveau Rituel n'a-t-il pas été fait par des spécialistes ?**

Don Amorth : Pas du tout ! Durant ces dix dernières années, deux commissions ont travaillé sur le Rituel ; celle qui est composée de cardinaux et qui s'est occupée de Proenotanda, c'est-à-dire des dispositions initiales, et celle qui s'est occupée des prières. Je peux affirmer avec certitude qu'aucun des membres de ces commissions n'a jamais fait d'exorcisme, n'a jamais assisté à des exorcismes ni n'a jamais eu la moindre idée de ce qu'est un exorcisme. C'est là l'erreur, le péché originel de ce Rituel. Aucun de ceux qui y ont collaboré n'était spécialiste d'exorcismes.

### **Comment est-ce possible ?**

Don Amorth : Ce n'est pas à moi qu'il faut le demander. Pendant le Concile Vatican II, chaque commission était aidée par un groupe d'experts qui secondaient les évêques dans leur travail. Et cette habitude s'est maintenue après le Concile, à chaque fois qu'ont été refaites des parties du Rituel. Mais non cette fois. Et pourtant, s'il y avait un sujet qui demandait la participation de spécialistes, c'était bien celui-là.

## **Bien sûr.**

Don Amorth : Comme le concile Vatican II l'avait demandé, les différentes parties du Rituel romain ont été revues peu à peu. Nous, exorcistes, nous attendions que soit traité le titre 12, c'est-à-dire le Rituel d'exorcisme. Mais, apparemment, ce Rituel n'était pas considéré comme un sujet important, car les années passaient et rien n'arrivait. Puis, à l'improviste, le 4 juin 1990, est sorti le Rituel *ad interim*, c'est-à-dire à l'essai. Cela a été une vraie surprise pour nous, qui n'avions pas été consultés auparavant. Et pourtant, nous avions préparé toute une série de requêtes en vue de la révision du Rituel. Nous demandions, entre autres, que soient retouchées les prières pour qu'y soient introduites des invocations à la Vierge, lesquelles étaient totalement absentes, et que le nombre des prières spécifiques d'exorcisme soit augmenté. Mais on ne nous avait laissé aucune possibilité d'apporter notre contribution quelle qu'elle fût. Nous ne nous sommes pas découragés : le texte avait été fait pour nous. Et comme dans sa lettre de présentation, le préfet de la Congrégation pour le culte divin de l'époque, le cardinal Eduardo Martinez Somalo, demandait aux conférences épiscopales de faire parvenir, dans les deux ans qui suivaient, «des conseils et des suggestions données par des prêtres qui en auraient fait usage», nous nous sommes mis au travail. J'ai réuni dix-huit exorcistes que j'avais choisis parmi les plus experts de la planète. Nous avons examiné le texte avec une grande attention. Nous l'avons utilisé. Nous avons immédiatement fait l'éloge de la première partie dans laquelle étaient résumés les fondements évangéliques de l'exorcisme. Il s'agit là de l'aspect biblique et théologique de la question et, sur ce point, les compétences ne faisaient pas défaut. C'est une partie nouvelle par rapport au Rituel de 1614 composé sous le pape Paul V ; du reste, à cette époque, il n'était pas besoin de rappeler ces principes que tout le monde connaissait et acceptait. Aujourd'hui, au contraire, c'est indispensable.

Mais lorsque nous nous sommes mis à examiner la partie pratique, qui demande une connaissance spécifique du sujet, l'inexpérience totale des rédacteurs est apparue en pleine lumière. Nous avons fait de nombreuses observations, article par article, et nous les avons fait parvenir à toutes les parties intéressées : Congrégation pour le culte divin, Congrégation pour la doctrine de la foi, Conférences épiscopales. Un exemplaire a été remis directement au Pape.

## **Comment vos observations ont-elles été accueillies ?**

Don Amorth : Accueil très mauvais, efficacité nulle. Nous nous étions inspirés de la constitution dogmatique *Lumen gentium*, dans laquelle l'Eglise est décrite comme un « Peuple de Dieu ». Au numéro 28, on parle de la collaboration des prêtres avec les évêques, au numéro 37, il est dit clairement, et cela s'applique même aux laïcs, que, «selon la science, la compétence et le prestige dont ils jouissent, ils ont la faculté, et même parfois le devoir, de faire connaître leur avis sur des choses concernant le bien de l'Eglise». C'était exactement notre cas. Et nous avons eu l'ingénuité de croire que les dispositions de Vatican II étaient parvenues aux congrégations romaines. Mais nous nous sommes trouvés devant un mur de refus et de mépris.

Le secrétaire de la Congrégation pour le culte divin a fait une relation à la commission cardinalice dans laquelle il a dit que ses interlocuteurs, c'étaient les évêques et non les prêtres et les exorcistes. Et il a ajouté textuellement, à propos de notre humble tentative de les aider en leur donnant notre avis de spécialistes : « On a dû prendre acte du fait qu'un groupe d'exorcistes et de « démonologues », ceux qui par la suite se sont constitués en Association internationale, orchestrait une campagne contre le rite. » Une accusation indécente : nous n'avons jamais orchestré aucune campagne ! Le rituel nous était adressé, et dans les commissions aucune personne compétente n'a été convoquée ; il était plus que normal que nous cherchions à apporter notre contribution.

## **Cela veut donc dire que, pour vous, le nouveau Rituel est inutilisable dans la lutte contre le démon ?**

Don Amorth : Oui. Ils voulaient nous donner une arme émoussée. Les prières efficaces, des prières qui avaient douze siècles d'existence, ont été supprimées et ont été remplacées par de nouvelles prières, inefficaces. Mais, par chance, on nous a jeté au dernier moment un canot de sauvetage.

## **Lequel ?**

Don Amorth : le nouveau préfet de la Congrégation pour le culte divin, le cardinal Jorge Medina, a joint au Rituel une *Notification* dans laquelle il est précisé que les exorcistes ne sont pas obligés d'utiliser ce Rituel et que, s'ils le veulent, ils peuvent demander à leur évêque l'autorisation d'utiliser l'ancien. Les évêques doivent à leur tour demander l'autorisation à la Congrégation qui, comme l'écrit le cardinal, "la concède volontiers".

## **"La concède volontiers" ? C'est une concession bien étrange...**

Don Amorth : Voulez-vous savoir d'où elle vient ? Elle vient de la tentative qu'ont faite le cardinal Ratzinger, préfet pour la Congrégation pour la doctrine de la foi, et le cardinal Medina d'introduire dans le Rituel un article - c'était alors l'article 38 - qui autorisait les exorcistes à utiliser le Rituel précédent. C'était, sans aucun doute, une manoeuvre *in extremis* pour nous faire éviter les graves erreurs qui se trouvent dans le Rituel définitif. Mais la tentative des deux cardinaux a échoué. Alors le cardinal Medina, qui avait compris ce qui se jouait là, a décidé de nous donner en tout cas ce canot de sauvetage et il a ajouté une note à part.

## **Comment êtes-vous vus, vous exorcistes, à l'intérieur de l'Eglise ?**

Don Amorth : Nous sommes très mal traités. Nos confrères prêtres qui sont chargés de cette tâche délicate passent pour des fous, des exaltés. Ils sont même en général à peine tolérés par les évêques qui les ont nommés.

## **La manifestation la plus éclatante de cette hostilité ?**

Don Amorth : Nous avons organisé un congrès international d'exorcistes, près de Rome. Nous avons demandé à être reçus par le Pape. Pour ne pas peser sur lui et ajouter une audience à toutes celles qu'il accorde déjà, nous avons simplement demandé à être reçus en audience publique, celle du mercredi sur la place Saint-Pierre. Nous ne demandions même pas qu'il nous adresse un salut personnel. Nous avons fait régulièrement la demande d'audience, comme se le rappellera parfaitement Mgr Paolo de Nicolo, de la préfecture de la Maison pontificale, lequel a accueilli très chaleureusement notre requête. Mais la veille de l'audience, Mgr de Nicolo nous a dit - à vrai dire, il était très embarrassé et l'on voyait très bien que la décision ne dépendait pas de lui - de ne pas nous présenter à l'audience, que nous n'étions pas admis. Incroyable ! 150 exorcistes venant des 5 continents, des prêtres parfaitement nommés par leurs évêques conformément aux règles du droit canon qui exigent des prêtres de prière, de science et de bonne réputation - et donc un peu la crème du clergé - qui demandent à participer à une audience publique du Pape et qui sont mis à la porte ! Mgr de Nicolo m'a dit "Je vous promets que je vous enverrai immédiatement une lettre avec les justifications." Cinq ans ont passé et, cette lettre, je l'attends toujours.

Ce n'est certainement pas Jean-Paul II qui nous a exclus. Mais le fait qu'il soit interdit à 150 prêtres de participer à une audience publique du Pape sur la place Saint Pierre montre quels obstacles trouvent les exorcistes à l'intérieur même de leur Eglise et à quel point ils sont mal vus par un grand nombre d'autorités ecclésiastiques.

## **Vous vous battez contre le démon tous les jours. Quel est le plus grand succès de Satan ?**

Don Amorth : Réussir à faire croire qu'il n'existe pas. Et il y a presque réussi. Même à l'intérieur de l'Eglise. Nous avons un clergé et un épiscopat qui ne croient plus au diable, aux exorcismes, aux maux extraordinaires que le diable peut provoquer ni non plus au pouvoir que Jésus a donné de chasser les démons. Depuis trois siècles, l'Eglise latine - au contraire de l'Eglise orthodoxe et de différentes confessions protestantes - a presque entièrement abandonné le ministère de l'exorcisme. Comme le clergé ne pratique plus les exorcismes, comme il ne les étudie plus et ne les a jamais vus, il n'y croit plus. Et il ne croit plus non plus au diable. Nous avons des épiscopats entiers qui sont hostiles aux exorcismes. Il y a des pays dans lesquels il n'y a pas un seul exorciste, comme, par exemple, l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne, le Portugal. Une carence terrifiante.

## **Vous n'avez pas parlé de la France. La situation est-elle différente ?**

Don Amorth : Il existe un livre écrit par Isidore Froc, le plus célèbre exorciste français, qui a pour titre : *Les exorcistes. qui sont-ils et que font-ils ?* Cet ouvrage traduit en italien, a été écrit à la demande de la Conférence épiscopale française. Il n'est dit nulle part dans ce livre que les exorcistes font, dans certains cas, des exorcismes. Et l'auteur a déclaré plusieurs fois à la télévision française qu'il n'avait jamais fait d'exorcismes et qu'il n'en ferait jamais. Sur une centaine d'exorcistes français, il n'y en a que cinq qui croient au diable et font des exorcismes, tous les autres envoient ceux qui s'adressent à eux au psychiatre. Avant que ne paraisse ce nouveau manuel, l'épiscopat allemand a envoyé une lettre au cardinal Ratzinger dans laquelle il déclarait qu'il n'était pas besoin de faire un nouveau Rituel parce qu'on ne devait plus faire d'exorcismes.

## **Est-ce à l'évêque de nommer les exorcistes ?**

Don Amorth : Oui. Quand un prêtre est nommé évêque, il se trouve face à un article du Code de droit canonique qui lui donne l'autorité absolue pour nommer des exorcistes. Le minimum que l'on puisse demander à un évêque, c'est qu'il ait assisté à un exorcisme au moins, vu qu'il a à prendre une décision aussi importante. Malheureusement, cela ne se passe presque jamais ainsi. Mais si un évêque se trouve devant une demande sérieuse d'exorcisme - c'est-à-dire qui ne soit pas faite par un fou - et qu'il ne fait rien, il commet un péché mortel. Et il est responsable des souffrances terribles qu'endure cette personne. Des souffrances qui durent parfois des années ou une vie entière, et qu'il aurait pu empêcher.

## **Vous êtes en train de dire que la majeure partie des évêques de l'Eglise catholique est en état de péché mortel ?**

D.A. : Quand j'étais enfant, mon vieux curé m'enseignait qu'il y a huit sacrements : le huitième est l'ignorance. Et le huitième sauve plus de gens que tous les autres ensemble. Pour commettre un péché mortel, il faut une matière grave, mais aussi la pleine conscience et le consentement délibéré. Omettre de donner son aide est, pour les évêques, une matière grave. Mais ces évêques sont ignorants : il n'y a donc pas de consentement délibéré et pleine conscience.

## **Mais si l'on ne croit pas à l'existence de Satan, la foi demeure-t-elle intacte, s'agit-il toujours de la foi catholique ?**

D.A. : Non. Je vais vous raconter une histoire. Quand j'ai rencontré pour la première fois don Pellegrino Ernetti, un célèbre exorciste qui a exercé pendant quarante ans à Venise, je lui ai dit : "Si je pouvais parler au Pape, je lui dirais que je rencontre trop d'évêques qui ne croient pas au diable." L'après-midi suivant, le Père Ernetti est revenu me voir pour me dire que le matin même, il avait été reçu par Jean-Paul II. "Sainteté, lui avait-il dit, il y a un exorciste, ici, à Rome, le Père Amorth qui, s'il venait chez vous, vous dirait qu'il connaît trop d'évêques qui ne croient pas au diable." Le Pape lui a répondu, brièvement : "Celui qui ne croit pas au diable ne croit pas dans l'Evangile." Voilà la réponse qu'il lui a donnée et que je répète.

## **Expliquez-moi bien : la conséquence est qu'il y a beaucoup d'évêques et de prêtres qui ne seraient pas catholiques ?**

D. A. : Disons qu'ils ne croient pas à une vérité évangélique. Je les accuserais donc éventuellement de propager une hérésie. Mais entendons-nous : quelqu'un est formellement hérétique s'il est accusé de commettre une erreur et s'il persiste dans celle-ci. Mais personne aujourd'hui, en raison de la situation de l'Église, n'accusera jamais un évêque de ne pas croire au diable, aux possessions démoniaques et de ne pas nommer d'exorcistes parce qu'il n'y croit pas. Je pourrais citer une quantité d'évêques et de cardinaux qui, à peine nommés dans un diocèse, ont retiré à tous les exorcistes la faculté d'exercer. Ou des évêques qui soutiennent ouvertement : « Moi, je n'y crois pas ; ce sont des croyances du passé. » Pourquoi cela ? Parce que, malheureusement, il y a l'influence extrêmement pernicieuse de certains biblistes, et je pourrais citer des noms de personnes très

célèbres. Nous qui touchons tous les jours du doigt le monde de l'au-delà, nous savons qu'il a mis la main à beaucoup de réformes liturgiques.

### **Par exemple :**

D.A. : Le concile Vatican II avait demandé de revoir certains textes. On a désobéi à cet ordre et on a voulu les refaire totalement. Sans penser que l'on pouvait détériorer les choses au lieu de les améliorer. Et beaucoup de rites ont été détériorés par cette manie de jeter tout ce qui existait dans le passé et de tout refaire de fond en comble, comme si l'Eglise nous avait jusqu'à aujourd'hui bernés et trompés, et comme si finalement était désormais arrivé le temps des grands génies, des super-théologiens, des super-biblistes, des super-liturgistes, qui savent donner ce qui est juste à l'Eglise. Un mensonge : le dernier Concile avait simplement demandé de revoir ces textes, non de les détruire.

Le Rituel de l'exorcisme, par exemple, devait être revu, non refait. Il y avait des prières qui étaient en usage depuis douze siècles. Avant de supprimer des prières aussi anciennes qui se sont montrées efficaces, il faudrait y penser longuement. Eh bien ! Non. Nous tous, exorcistes, nous avons essayé les nouvelles prières du nouveau Rituel *ad interim* et nous nous sommes rendu compte qu'elles sont absolument inefficaces. Mais le rite du baptême des enfants a lui aussi été abîmé. Il a été bouleversé au point qu'en a presque été éliminé l'exorcisme contre Satan, qui a toujours eu une très grande importance pour l'Eglise, une importance telle qu'on l'appelle l'exorcisme mineur. Paul VI lui-même a publiquement protesté contre ce nouveau rite. Même détérioration du rite dans le nouveau *bénédictionnaire*. J'ai lu minutieusement ses 1200 pages. Eh bien ! toute référence au fait que le Seigneur doit nous protéger contre Satan, que les anges nous protègent des attaques du démon, a été systématiquement supprimée. Toutes les prières pour la bénédiction des maisons et des écoles ont été supprimées. Tout devait être béni et protégé, mais aujourd'hui, il n'y a plus de protection contre le démon. Il n'existe plus de défenses ni de prières contre lui. Le même Jésus nous avait enseigné une prière de libération, dans le Notre Père : « Délivre-nous du Malin. Délivre-nous de la Personne de Satan. » La prière a été mal traduite et l'on prie aujourd'hui en disant : « Délivre nous du mal. » On parle d'un mal général dont, dans le fond, on ne connaît pas l'origine : au contraire, le mal contre lequel Notre-Seigneur Jésus nous avait appris à combattre est une personne concrète : c'est Satan.

### **Vous êtes dans un lieu d'observation privilégié : avez-vous l'impression que le satanisme se répand ?**

D.A. : Oui. Enormément. Quand la foi recule, la superstition fait des progrès. En termes bibliques, je peux dire que l'on abandonne Dieu pour se livrer à l'occultisme. Le terrible recul de la foi dans toute l'Europe catholique fait que les gens se jettent dans les bras des magiciens et des cartomanciens, et que les sectes sataniques prospèrent. Le culte du démon fait l'objet d'une grande publicité auprès des masses entières, à travers le rock satanique de personnages comme Marilyn Manson. On s'attaque aussi aux enfants : il y a des journaux et des bandes dessinées qui enseignent la magie et le satanisme.

Les séances de spiritisme dans lesquelles on évoque les morts pour qu'ils répondent à certaines questions sont très répandues. On enseigne maintenant à faire des séances de spiritisme à travers l'ordinateur, le téléphone, la télévision, le magnétoscope, mais surtout à travers l'écriture automatique. Il n'y a même plus besoin du médium : c'est un spiritisme que chacun peut exercer par soi-même. Selon les sondages, 37% des étudiants ont fait au moins une fois le jeu des lettres ou du verre qui est une véritable séance de spiritisme. Dans une école où j'avais été invité à parler, les élèves m'ont dit qu'ils faisaient ce jeu durant l'heure de religion, sous les yeux complaisants du professeur.

### **Et cela fonctionne ?**

D.A. : Il n'y a pas de différence entre magie blanche et magie noire. Quand la magie fonctionne, c'est toujours l'œuvre du démon. Toutes les formes d'occultisme, comme ce grand recours aux religions d'Orient, avec leurs suggestions ésotériques, sont des portes ouvertes au démon. Et le diable entre tout de suite. Je n'ai pas hésité à dire immédiatement, dans le cas de la sœur qui a été tuée à Chiavenna et dans celui d'Erika et d'Omar, les deux adolescents de Novi Liguri qui ont tué la mère et le petit frère d'Erika, qu'il y avait eu une intervention du démon, parce que ces enfants se livraient au satanisme. L'enquête de la police a ensuite montré qu'ils suivaient Satan, qu'ils avaient des livres sataniques.

### **Comment s'y prend le démon pour séduire l'homme ?**

D.A. : Il a une stratégie monotone. Je le lui ai dit et il le reconnaît... Il fait croire que l'enfer n'existe pas, que le péché n'existe pas et qu'il n'est qu'une expérience de plus à faire. Concupiscence, succès et pouvoir sont les trois grandes passions sur lesquelles s'appuie Satan.

### **Combien de cas de possessions démoniaques avez-vous rencontrés ?**

D. A. : Au bout de cent, j'ai arrêté de compter ;

### **Cent ? Mais c'est énorme. Dans votre livre, vous dites que les cas de possession sont rares.**

D.A. : Et ils le sont vraiment. De nombreux exorcistes n'ont rencontré que des cas de maux diaboliques. Mais moi, j'ai hérité de la « clientèle » d'un exorciste célèbre, le Père Candido, et donc des cas qu'il n'avait pas encore résolus. De plus les exorcistes m'envoient les cas les plus résistants.

### **Quel est le cas le plus difficile que vous avez rencontré ?**

D.A. : Je l'ai en « traitement » en ce moment, et cela depuis deux ans. C'est la jeune fille qui a été bénie – il ne s'agit pas d'un véritable exorcisme – par le Pape en octobre, au Vatican, et dont le cas a fait grand bruit dans la presse. Elle est frappée vingt-quatre heures sur vingt-quatre et en proie à des tortures indicibles. Les médecins et les psychiatres n'y comprennent rien. Elle est tout à fait lucide et très intelligente. Un cas vraiment douloureux.

### **Comment devient-on victime du démon ?**

D.A. : On peut être soumis aux attaques du démon dans quatre cas. Ou parce que cela constitue un bien pour la personne et c'est le cas de beaucoup de saints, ou en raison de la persistance irréversible dans le péché, ou parce que l'on est victime d'un maléfice lancé à travers le démon, ou lorsqu'on se livre à des pratiques d'occultisme.

### **Durant l'exorcisme de personnes possédées, quel type de phénomènes se produit-il ?**

D.A. : Je me rappelle un paysan analphabète, qui, pendant l'exorcisme, me parlait seulement en anglais et j'avais besoin d'un interprète. Il y a des gens qui manifestent une force surhumaine, d'autres qui se soulèvent complètement de terre et que l'on n'arrive pas, même à plusieurs, à maintenir assis sur leur fauteuil. Mais c'est seulement le contexte dans lequel ces phénomènes se produisent qui nous fait parler de présence démoniaque.

### **Le diable ne nous a-t-il jamais fait du mal à vous personnellement ?**

D.A. : Lorsque le cardinal Poletti m'a demandé d'assumer la fonction d'exorciste, je me suis recommandé à la Vierge : « Enveloppe-moi dans ton manteau et je serai en totale sécurité. » Des menaces, le démon m'en a souvent faites, mais du mal, jamais.

### **Il ne vous arrive jamais d'avoir peur du démon ?**

D.A. : Moi peur de cette bête ? C'est lui qui doit avoir peur de moi ; moi, j'agis au nom du Seigneur du monde. Et lui, il n'est que le singe de Dieu.

### **Père Amorth, le satanisme se répand de plus en plus. Le nouveau Rituel empêche, en pratique, de faire des exorcismes. On empêche les exorcistes de participer à une audience du Pape place Saint-Pierre. Dites-moi franchement : que se passe-t-il ?**

D.A. : La fumée de Satan entre partout. Partout ! On nous a peut-être exclus de l'audience du Pape parce qu'on avait peur que tant d'exorcistes réussissent à chasser les légions de démons qui se sont installées au Vatican.

**Vous plaisantez, n'est-ce pas ?**

D.A. : Cela peut sembler une plaisanterie, mais je ne crois pas que cela en soit une. Je n'ai aucun doute sur le fait que le démon tente surtout les autorités de l'Église, comme il tente toutes les autorités, celle de la politique et de l'industrie.

**Vous dites donc qu'ici aussi, comme dans toutes les guerres, Satan veut conquérir la place forte de l'ennemi, pour faire prisonniers les généraux ennemis ?**

D.A. : C'est une stratégie gagnante. On essaie toujours de s'en servir. Surtout quand les défenses de l'adversaire sont faibles. Satan lui aussi essaie. Mais, grâce au Ciel, il y a l'Esprit-Saint qui dirige l'Église : «Les portes de l'enfer ne prévaudront pas.» Malgré les défections. Et malgré les trahisons, dont il ne faut d'ailleurs pas s'étonner. La première trahison fut l'œuvre de l'un des Apôtres les plus proches de Jésus : Judas Iscariote. Pourtant, malgré cela, l'Église poursuit son chemin. L'Esprit-Saint la maintient debout et les attaques de Satan ne peuvent donc connaître que des réussites partielles. Certes, le démon peut gagner des batailles, et même des batailles importantes. Mais jamais la guerre.

---

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>

© 2008 *virgo-maria.org*